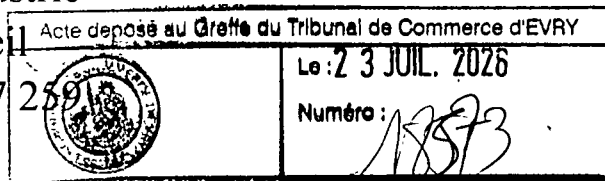


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/07/2026 - 18573 - 2022 B 06825 - 922 167 259 - 2M CONCEPT

2M CONCEPT
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle Au capital de 1 000.00 €
6, Rue de l'Industrie
91210 Draveil
RCS N°922 167 259 13



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 16/06/2026

Je soussigné Monsieur PEREIRA Nelson agissant en qualité de Président et de seul actionnaire de la société après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le rapport de gestion correspondant, le tout conformément à la loi, prend les décisions ci-après concernant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- L'affectation des résultats de l'exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce ;
- La délégation de pouvoirs en vue de formalités

Première résolution

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice 2023 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat positif de 4 829 €. Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 4 829 €, soit :

- | | |
|--------------------------------|----------|
| - Résultat de l'exercice : | 4 829.00 |
| - Report à nouveau antérieur : | 00.00 |
| - Résultat avant affectation : | 4 829.00 |

De la façon suivante :

- | | |
|--|----------|
| - A titre de dividendes, soit : | 00.00 |
| - Réserve légale : | 00.00 |
| - Le solde au report à nouveau, soit : | 4 829.00 |

2M CONCEPT

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle Au capital de 1 000.00 €

6, Rue de l'Industrie

91210 Draveil

RCS N°922 167 259

Troisième résolution

En l'absence de convention réglementée ;

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Quatrième résolution

L'actionnaire unique décide de ne fixer à 20 000.00€ rémunération annuelle brute pour le Président.

- Prise en charge des cotisations sociales obligatoires ou déductibles dans le cadre de la loi « Madelin »
- En outre, la société rembourse au gérant sur présentation de justificatifs, l'ensemble des frais qu'il engage personnellement pour le compte de la société.

Cinquième résolution

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'actionnaire unique Président



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2026

Exercice ouvert le	06122023	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social
2M CONCEPT 6 RUE DE L INDUSTRIE 91210 DRAVEIL FRANCE SIRET 92216725900014	6 RUE DE L INDUSTRIE 91210 DRAVEIL
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Travaux d'installation électrique Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		
	Bénéfice imposable à 15 %	5 681	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		
			PV exonérées (art 238 quindecies)		
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Autres dispositifs	☐
France Ruralités Revitalisation FRR, 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	☐
Bassin d'emploi à redynamiser, art 44 duodecies	☐	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art 244 quater W

F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES)

(cf notice)

Base d'imposition Chiffre d'affaires Taux d'imposition

I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARTIME (CTM)

(cf notice)

Base d'imposition Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 50C
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
	Société à responsabilité limitée DELT CONSULT 6 RUE DE L'INDUSTRIE 91210 Draveil Tél : 0169 41 42 23
Identité du déclarant :	

Date : 16062026

Lieu : Draveil

Qualité :

PRESIDENT

Nom du signataire : MME NLANDU NSUKA

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2026)

Si déposé néant, cochez la case ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e				
					f				
					g				
					h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i				
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j				
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)				
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <i>(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-3 à 6 ann III au CGI) - SARL - tous les associés , - SCA - associés gérants , - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités , - SEP et ste de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gerant ou non, désigné col 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société						
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées .					
				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %			
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise 2M CONCEPT										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 6 RUE DE L INDUSTRIE 91210 DRAVEIL															
SIREN 9 2 2 1 6 7 2 5 9															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 3										Durée de l'exercice précédent* 0					
Exercice N clos le 3 1 1 1 2 2 0 2 4															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028		030								
	Immobilisations financières * (1)				040		042								
	Total I (5)				044		048								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *			050		052								
		Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *			068	9 143	070		9 143						
		Autres* (3)			072	886	074		886						
	Charges constatées d'avance*			092		094									
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	9 812	086		9 812							
	Total II			096	19 842	098		19 842							
	Total général (I + II)			110	19 842	112		19 842							
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				1 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131			132									
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136			4 829							
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142			5 829							
Provisions pour risques et charges					154		9 000								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		1 100								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169		172		2 785								
	Comptes courants d'associés				173		1 128								
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176		5 013									
Total général (I + II + III)				180		19 842									
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2M CONCEPT

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

[3] [1] [1] [2] [2] [0] [2] [4]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	71 171
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232 71 171
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	20
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes*	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242 20 417
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				244 109
	Rémunérations du personnel*				250	33 771
	Cotisations sociales	(dont cotisation personnelle de l'exploitant)				252 2 119
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al 3 du CGI)				254
	Dotations aux dépréciations				256	9 000
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	54
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264 65 490

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) 270 5 681

Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)			290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	300
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348	
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306 852

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII) 310 4 829

B — RÉSULTAT FISCAL Reporte le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 312 4 829 314

Régime d'imposition	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles*	322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	852
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D) 249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997

Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342
			JEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	France Ruralités Revitalisation (FRR) - art. 44 quindecies A	181	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
	Dont divers		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	648	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Deduction except simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
	Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Benefices col 1 352 5 681 354

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat		360

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Benefices col 1 370 372

Désignation de l'entreprise : 2M CONCEPT

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496			

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme*	Long terme				
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧		
	①	②	③	④	⑤					
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Désignation de l'entreprise : 2M CONCEPT

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620	.	622	9 000	624		626	9 000
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	9 000	684		686	9 000

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉRÉGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques mat et outillage	730		735	
Inst générales, agen- cements amén div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER
NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Designation de l'entreprise		2M CONCEPT		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		06122023		et clos le 31122024	
Duree en nombre de mois		1		3	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :		376			
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119			
TOTAL 1		106			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113			
Variation positive des stocks		111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 2		144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats		121			
Variation négative des stocks		145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150			
TOTAL 3		152			
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022			
Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024 du		160 au	
Date de cessation		186			

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 9 2 2 1 6 7 2 5 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2M CONCEPT

ADRESSE (voie) 6 RUE DE L INDUSTRIE

CODE POSTAL 91210

VILLE DRAVEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille NLANDU Prénom(s) NSUKA

Nom d'usage % de détention 100 Nb de parts ou actions 1000Naissance : Date 25051985 N° Département 99 Commune KINSHASA Pays

Adresse : N° 59 Voie BOULEVARD MICHELET

Code Postal 93130 Commune NOISY-LE-SEC Pays FR

Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

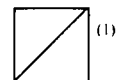
(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

SIREN 9 2 2 1 6 7 2 5 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3M CONCEPT

ADRESSE (voie) 6 RUE DE L INDUSTRIE

CODE POSTAL 91210

VILLE DRAVEIL

1 - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD